1808.

ment par Matchedash. Il ne saurait trop remercier M. Elliott de ses Page 233 services volontaires.

25 avril, Québec.

Louis Foy à Ryland. Il a été nommé, en 1806, sous-agent chargé de faire la distribution de la graine de chanvre aux personnes disposées à cultiver cette plante, de payer les essais, d'expédier les produits récoltés qu'on lui envoie, et d'avoir soin du magasin à Québec. Il voudrait une compensation pour les essais qu'il fait sur sa propre terre; s'offre comme cultivateur pour le district de Québec; mais si cet état était incompatible avec son présent emploi, il s'en tiendrait à ce dernier. Son but est de produire de bonne semence.

25 avril. Montréal.

John Henry au même. Il a oublié de dire dans sa dernière lettre qu'il y avait, dans les villes littorales et le reste du pays, des gens choisis pour agir de concert avec le comité de Boston, afin de détourner la population de l'alliance française. Avantage d'une organisation sur des efforts individuels. La ligue sera bientôt assez forte pour invoquer l'amitié de l'Angleterre. Il n'existe pas aux Etats-Unis de loi qui empêche ces agissements comme faits assimilables au crime de trahison. Leur code criminel ne prévoit point ce cas. Le journal de Burlington qu'il lui annonçait dans sa dernière lettre, est venu. Son désappointement en ne lui trouvant pas un ton plus déterminé. Il y a là cependant des signes d'une union entre des hommes qui auparavant différaient entièrement d'opinion en politique, et des assurances de coopération avec le Canada en cas de guerre. L'accession du nord du Vermont et la prépondérance sur le lac Champlain seraient une barrière contre les incursions par la route accoutumée. Le Vermont est bien fortifié par la nature, et il serait facile aux milices de le défendre contre l'armée des Etats-Unis. La route de Burlington à la rivière Connecticut passe sur des montagnes et à travers des défilés. Il envoie à Ryland le dernier Boston Repertory. L'élection du gouverneur, au Massachusetts, ne peut être favorable aux fédéraux.

(Incluse). Etat récapitulatif des troupes des Etats-Unis, avec leur

distribution.

Craig à Castlereagh (n° 19). Il lui transmet la Gazette de Québec, contenant son discours de clôture de la session; aussi la liste des Actes présentés à la sanction royale, dont un—celui relatif aux prisons dans Gaspé -est réservé jusqu'à avis du bon plaisir de Sa Majesté. Il recommande ce bill. Il a dissous la législature peu après la clôture, et donné l'ordre de procéder à l'élection d'une nouvelle chambre d'assemblée. Les ampliations des writs sont en préparation; il les lui transmettra en les accompagnant de remarques sur les writs qui demanderont quelque attention par ticulière; et quand tout sera prêt, il lui expédiera aussi un exemplaire imprimé de la totalité des pièces, avec les journaux des deux chambres.

(Incluses). Actes, texte anglais.

125 137

Idem, texte français. Le même au même (lettre confidentielle). Encore que M. Rose lui ait sans doute fait connaître en détail l'état du pays, il lui adresse deux autres lettres écrites par M. Henry, après son retour à Montréal. Ce qu'il y dit de la disposition des habitants du Vermont se trouve confirmé en ce qui concerne l'embargo. Des trains de bois sont arrivés à Saint-Jean, en dépit d'un bateau mis à la disposition des autorités douanières. Un combat avait été à craindre; mais on n'en était pas venu aux prises, les flotteurs déclarant être décidés à passer outre, et les bateliers refusant d'intervenir. Quoiqu'il (Henry) soit stationné tout près de la ligne frontière, il a voulu paraître ignorer la chose, afin que, si elle avait des suites, on nepût l'en tenir responsable. S'il vient à se produire des voies de fait, Craig fera aussitôt avancer un poste à la frontière, avec ordre de ne la point passer, mais de protéger les deux partis, ou tout au moins d'empê-

5 mai, Québec.

3 mai.

Québec.